

Montreuil a accueilli le conseil municipal extraordinaire des villes concernées par le prolongement de la ligne 11 du métro

UNE LUTTE DE PLUS DE 100 ANS !

✕ **1900** Romainville adopte un vœu en conseil municipal de prolongement de la ligne.
 ✕ **1937** La ligne est prolongée jusqu'à la mairie des Lilas.
 ✕ **2003** L'association APPL11 (association de promotion pour le prolongement de la ligne 11) se constitue avec, pour membres, des élus des villes des Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil, Paris, Rosny-sous-Bois, Bagnolet, Est Ensemble, et le conseil général de Seine-Saint-Denis.
 ✕ **2007** Le projet de prolongement est inscrit au contrat de plan État-Région.
 ✕ **2010** Entre juin et octobre se déroule la concertation préalable sur les six communes du territoire.
 ✕ **2011** Le Stif approuve le bilan de concertation et lance les études de projet.
 ✕ **2013** Le schéma de principe est approuvé par le Stif.
 ✕ **Mars 2013** Le Premier ministre J.-M. Ayrault présente le projet du nouveau Grand Paris, fusionnant le plan de mobilisation pour les transports du quotidien avec le projet du Grand Paris Express. Prolongée de Rosny à Noisy-Champs, la ligne 11 devient un barreau à part entière du projet du nouveau Grand Paris.
 ✕ **Juillet 2013** Signature entre l'État et le conseil régional d'un protocole sur les calendriers et les financements des opérations comprises dans le nouveau Grand Paris, dont la ligne 11 prolongée.
 ✕ **Février 2014** Signature du contrat de développement territorial de l'agglomération Est Ensemble, qui inscrit le prolongement de la ligne 11 comme un des projets stratégiques de développement durable.
 ✕ **28 mai** Le préfet de Région et du Département signent la déclaration d'utilité publique du projet.
 ✕ **25 juin** Le gouvernement présente une ordonnance relative au Grand Paris, portant extension des missions de la société du Grand Paris et lui permettant de financer la ligne 11 à hauteur de 300 millions d'euros.
 ✕ **30 mars** Tenue du conseil municipal extraordinaire à Montreuil.

Transports

Le 30 septembre, les élus des sept villes concernées se sont réunies à Montreuil lors d'un conseil municipal extraordinaire. 600 personnes ont assisté à cette séance au cours de laquelle a été votée une délibération demandant à l'État de s'engager financièrement pour réaliser le prolongement de la ligne 11.

Des sourires, des interrogations et beaucoup de détermination. Il a flotté comme un air d'optimisme mardi 30 mars, à l'issue du conseil municipal extraordinaire sur le prolongement de la ligne 11 du métro. En ouverture de séance, Patrice Bessac a rappelé le caractère fondamental du défi : « Faire aboutir ce projet qui nous habite depuis onze ans. » Le premier des trois points de la délibération du conseil réaffirme en effet le besoin fondamental de développer un réseau des transports collectifs dans le Nord-Est parisien.

Un projet indispensable au territoire

« Les transports sont un bien commun, a poursuivi Patrice Bessac. Au même titre que la protection sociale, ils forment la richesse de celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre. Un métro, c'est un atout pour l'implantation de nouvelles activités et la création d'emplois dans nos villes. La ligne 11 n'est pas un élément de confort ou un luxe, c'est un projet vital. » Vital, comme le besoin de réparer les déséquilibres du territoire, selon Daniel Guiraud, maire des Lilas et président de l'Association pour la promotion du prolongement de la ligne 11 (APPL11) : « L'Est

« Avons-nous le droit, au bout du chemin, alors que se posent des problèmes de financement, de relâcher l'effort ? »



Patrice Bessac, maire de Montreuil.

« Il fallait ce nouveau rendez-vous pour garantir les financements »



Stéphane Troussel, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis.



Unis pour défendre le projet L11 : Jean-Paul Huchon (président du conseil régional d'Île-de-France et du Stif), Gérard Cosme (président de la communauté d'agglomération Est Ensemble), Stéphane Troussel (président du conseil général), Patrice Bessac (maire de Montreuil), Daniel Guiraud (maire des Lilas et président de l'APPL11), Jacques Baudrier (représentant d'Anne Hidalgo à la mairie de Paris), Corinne Valls (maire de Romainville), Claude Capillon (maire de Rosny-sous-Bois), Laurent Rivoire (maire de Noisy-le-Sec), ainsi que Merouane Hakem (adjoint au maire de Bagnolet).

parisien, ouvrier, populaire, qui faisait peur, a été trop longtemps mis de côté. Cette ceinture rouge mérite d'avoir des équipements de qualité. »

Corinne Valls, la maire de Romainville, où a été exhumé des archives un vœu du conseil municipal de 1900 en faveur du prolongement de la ligne 11, a expliqué que « Romainville est la seule ville de première couronne à ne disposer d'aucun mode de transports lourd. Ce n'est que justice qu'on rétablisse ces équilibres. »

Merouane Hakem, représentant de Bagnolet, a lui aussi évoqué la priorité du désenclavement : « Notre mission est de créer un

lien entre chaque quartier. Le prolongement de la ligne 11 ne concerne pas directement le territoire bagnoletais, il va servir amplement à une grosse partie de notre population. »

Gérard Cosme, le président d'Est Ensemble, a poursuivi sur le même credo : « C'est ici que la métropole du Grand Paris trouvera les moyens de son équilibre et de son développement. Sur le territoire d'Est Ensemble, nous avons la possibilité d'aménager deux millions de mètres carrés de sol : c'est indispensable que l'État prenne ses responsabilités pour donner vie au territoire à travers des projets structurants comme ceux des transports. »

POURQUOI UN CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE ?

Des doutes planent sur la concrétisation attendue de l'arrivée du tramway T1 et de l'extension de la ligne 11 du métro, qui doit relier les Lilas à la gare de Rosny-Bois-Perrier, avec deux stations prévues sur le boulevard de la Boissière. Montreuil, qui mène une campagne de mobilisation depuis juin, est montée au créneau en organisant un conseil municipal extraordinaire en présence des maires des villes concernées par l'extension du métro. Le but ? Demander solennellement à l'État de s'engager financièrement.



© VÉRONIQUE GUILLIEN



Vote à main levée pour une délibération qui fait consensus.

général de Seine-Saint-Denis. Au delà de l'appel, c'est aussi une mise en garde : ça fait trop longtemps que ce projet est attendu. »

L'APPL11 comme interlocuteur de premier plan

Le troisième et dernier point de la délibération mandate l'association APPL11 pour rencontrer les acteurs majeurs comme le ministre des Transports et toutes les autorités concernées. « Nous avons créé en 2003 une association pluraliste et unifiant les points de vue, a expliqué Daniel Guiraud, le maire des Lilas et le président de l'APPL11. Nous sommes des élus de droite et de gauche. Nous avons des divergences, mais sur certains sujets majeurs comme ce projet, il est question de combattre tous ensemble pour obtenir des résultats. » Laurent Rivoire, maire de Noisy-le-Sec, a salué « le travail accompli par l'association depuis 2003. La preuve que nos villes peuvent s'entendre sur un projet

commun » Claude Capillon, maire de Rosny-sous-Bois, acquiesce : « Il a fallu être persuasif auprès de la RATP et du Stif. Sans le travail de l'association, nous n'en serions pas là... »

Approuvée allègrement, la délibération symbolique de ce conseil extraordinaire envoie un message fort au gouvernement, quelques semaines avant les débats sur la loi de finances 2015. « De bons signes » pour Patrice Bessac, qui invite à « rester vigilants, tant qu'on n'a pas vu la couleur de l'argent ! Ce soir tous les maires ont fait un acte symbolique extrêmement fort. Il va falloir se battre jusqu'au bout. Pour cette ligne 11, mais aussi en faveur du T1, et puis sur d'autres projets tout aussi importants comme la ligne 9 et la ligne 1. » ● **Hugo Lebrun**

« Je suis optimiste pour la suite. Si on inscrit les crédits dans la loi de finances qui vient, les travaux commenceront en 2015 »

« C'est ici que la métropole du Grand Paris trouvera les moyens de son équilibre et de son développement »

Jacques Baudrier, représentant de la maire de Paris Anne Hidalgo, a souligné la nécessité de ce trait d'union avec la capitale : « La majorité parisienne soutient totalement le prolongement pour une meilleure desserte du territoire avec six nouvelles stations, un meilleur lien avec Paris, et une qualité de service accrue sur la ligne. »

Sanctuariser les financements

Le second point de la délibération, et nerf de la guerre, a consisté à demander la sanctuarisation des financements du projet. Autrement dit, à demander une garantie de financements dans la loi de finances 2015 conformément aux déclarations formulées par les Premiers ministres Jean-Marc Ayrault et Manuel Valls. Jean-Paul Huchon, le président du

Stif (Syndicat des transports Île-de-France) et de la Région Île-de-France a tenu à rassurer les sept villes réunies et dissiper les doutes qui planent sur les engagements pris par l'État (cf. interview p. 6) : « La promesse est en train d'être tenue. En juillet 2013, j'ai signé un accord avec Jean-Marc Ayrault et me suis battu pour que 300 millions d'euros soient débloqués par la société du Grand Paris pour financer une partie du projet. Le projet L11 sera inscrit au prochain contrat de plan État-Région dont l'enveloppe est de 1,4 milliard d'euros. Il y a des raisons d'être optimistes. »

Les élus restent vigilants et mobilisés. « Il fallait ce nouveau rendez-vous pour réitérer notre appel à l'État, à la Région, à la Ville de Paris, à la société du Grand Paris, pour garantir les financements, a déclaré Stéphane Troussel, président du conseil



© VÉRONIQUE GUILLIEN

Gérard Cosme, président d'Est Ensemble.



© VÉRONIQUE GUILLIEN

Daniel Guiraud, président de l'APPL11.

à mon avis

Nathalie Mélisse



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« On a beaucoup attendu ! J'habite dans le Haut-Montreuil et j'utilise les transports en commun au quotidien : leur fréquence n'est pas assez forte. Il y a une vraie attente : les gens ont besoin du tramway et du métro ! » ●

Georges Hervé



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« Les blocages sont financiers et politiques... Je suis confiant, car les politiques s'engagent sur ces questions de transports en étant présents ce soir. Mon quartier de Branly-Boissière est amené à se développer : il faut donc créer les structures pour accueillir les nouvelles populations. Bénéficiaire de transports ferrés abordables, voilà ce qui peut désenclaver le quartier ! Mais un combat n'empêche pas l'autre. Je me bats depuis douze ans pour que le bus 102 soit plus régulier. » ●

Roselyne Le Ligeour



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« Je vis à Montreuil depuis 1975... À l'époque, une vieille dame m'avait dit : "ça fait trente ans qu'on attend le métro !" Donc il ne faut pas être pressé ! Retraîtée, je peux attendre le bus un certain temps ; il m'arrive même de descendre jusqu'au centre-ville à pied... Mais il faut penser à ceux qui travaillent ! Et ce sera une bonne chose de pouvoir se rendre, facilement, à l'hôpital en métro. » ●

à mon avis

Méline Le Gourriérec



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« J'habite à La Noue. Je ne suis donc pas concernée directement, mais je suis ici pour soutenir les autres habitants. Les transports, c'est un bien collectif. Faire en sorte que tout le monde ait droit à un transport de qualité, c'est la vision que j'ai du service public. D'ailleurs, faire passer Montreuil sur une seule zone RATP, ça serait idéal. » ●

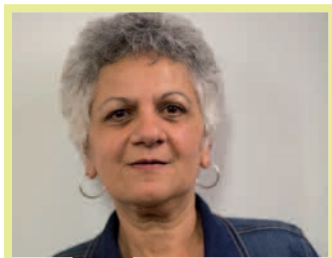
Daniel Dériat



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« Ce conseil municipal extraordinaire est une bonne initiative... C'est bien qu'il existe et qu'il se déroule à Montreuil. Depuis le temps qu'on parle de la ligne 11 ! Il y a eu tellement d'annonces : le projet était financé, puis ne l'était plus... Aujourd'hui, il ne faut pas lâcher si l'on veut être gagnant ! Continuer à mettre la pression en faisant signer la pétition, notamment dans les autres villes. » ●

Lisette Chriqui



© VÉRONIQUE GUILLIEN

« Je suis habitante de Boissière-Ramenas. Dans mon quartier, nous avons les bus 545, 301 et 129, mais c'est insuffisant ! C'est la première fois que je vois un tel rassemblement depuis que je milite, en 1999 ; ça me donne de l'espoir. » ●

Interview

JEAN-PAUL HUCHON
président du Stif et du conseil régional d'Île-de-France :

« C'est un projet prioritaire ! »

Jean-Paul Huchon est confiant sur la décision imminente de l'État de maintenir ses engagements. Pour le chef de l'exécutif régional, le gouvernement inscrira bien en décembre le financement de la ligne 11 dans le projet de loi de finances 2015.

Quelles sont les bonnes raisons d'être optimiste ce soir ?

La ligne 11 est un projet très ancien mais qui est inscrit très clairement dans les engagements pris par Jean-Marc Ayrault puis par Manuel Valls, avec un début de financement de 300 millions qui est acquis auprès de la société du Grand Paris. Il n'y a donc pas de raisons de craindre que l'opération ne se passe pas. On est partis pour une réalisation la plus rapide possible.

Comment expliquez-vous les sérieux doutes des maires et des élus concernant les engagements de l'État sur ce projet ?

Les craintes, je les comprends. Les gens attendent depuis si longtemps qu'ils finissent par ne plus y croire. Pour les usagers, les habitants, c'est un projet prioritaire. Pour nous aussi. Le Premier ministre est conscient que le Grand Paris Express et la

ligne 11 sont les deux projets phare dans ce secteur. Un secteur qui est d'ailleurs aussi prioritaire pour l'aménagement de la région. Il faut maintenant que ce chantier avance.

Des discussions avec le gouvernement ont été engagées récemment sur le maillage des transports. Qu'en est-il exactement ?

Nous avons besoin de 150 millions d'euros par an pour tenir nos engagements. Puisque ce financement ne se fera pas entièrement sur la taxe de séjour - la taxe de séjour hôtelière, qui devait permettre de dégager 140 M€ par an pour l'Île-de-France et financer les travaux de modernisation des transports en commun, a finalement été reportée à 2015 (ndlr) -, ceci ne pourra se faire qu'avec d'autres ressources fiscales que le gouvernement nous a promises. Le Premier ministre devrait d'ailleurs confirmer cet engagement

lors du comité interministériel du 13 octobre. Donc, tout cela figurera dans le projet de la loi de finances sous forme d'un amendement gouvernemental. Il n'y a pas de crainte à avoir là-dessus. Il a aussi été acté que le projet de ligne 11 sera inscrit au prochain contrat de plan État-Région dont l'enveloppe pour les transports du quotidien s'élève à 1,4 milliard d'euros.

Ce projet spécifique, et plus globalement le maillage des transports, fédère toutes les couleurs politiques. Va-t-il dessiner le nouveau visage de notre territoire ?

L'aménagement du territoire dépend, bien entendu, de ses projets de transports. Sur la ligne 11, il y a une charte d'aménagement, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'un simple projet de transport mais d'un axe décisif, et dont le principe fait consensus. Le fait qu'une partie de la ligne orange du Grand



© VÉRONIQUE GUILLIEN

Paris Express se soit transformée en prolongement de la ligne 11 entre Rosny-sous-Bois et Noisy-Champs ne fait que renforcer l'importance du premier prolongement entre Les Lilas et Rosny-sous-Bois. Je n'ai pas vu d'élus ni de gauche ni de droite qui le remettent en cause.

Quelles sont les échéances à venir sur le projet de la ligne 11 ?

Le dossier de ligne 11 sera présenté au conseil du Stif en décembre. Ensuite, dès que les subventions seront inscrites dans la loi de finances, on pourra lancer des travaux. Sachez aussi que le projet d'arrivée du tramway T1 sera lui aussi présenté au Stif dans les jours prochains. Cela signifie que les choses avancent très favorablement. ● Propos recueillis par Hugo Lebrun

La ligne 11 en onze arguments

- 1 Le prolongement de la ligne 11 a été déclaré d'intérêt public.
- 2 Cette extension concerne 234 500 habitants, dans un des rares territoires à n'être desservi par aucun mode de transport lourd (métro, train, tramway) et assurera, en complément du réseau de bus actuel, du RER et du tramway, un maillage efficace du territoire.
- 3 Ce projet réalise un trait d'union avec la capitale, Paris.

- 4 Le trajet Boissière-Châtelet ne durera que 23 minutes.
- 4 Une vingtaine de projets de logements, d'équipements et d'activités économiques sont prévus sur ce territoire d'ici 2020 : Fort de Romainville, projet des Hauts-de-Montreuil, ZAC des Guillaumes à Noisy-le-Sec...
- 5 Ce projet fédère les élus du territoire, au-delà des sensibilités politiques.
- 6 La ligne 11 contribue au projet métropolitain du Grand

- Paris, synonyme de projets urbains et d'investissements importants sur le territoire.
- 7 La zone couverte par ce prolongement est un véritable bassin d'emplois et d'habitats.
- 8 La ligne 11 permettra un accès direct au Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire, ce qui facilitera la vie des usagers et des personnels.

- 9 Elle représente une réelle alternative à la voiture, conformément au plan Climat territorial signé en 2011.
- 10 Elle facilitera l'accès à deux pôles économiques d'envergure situés à Rosny-sous-Bois : le centre commercial Rosny 2 et Domus.
- 11 Le matériel de la ligne 11 sera intégralement renouvelé et accueillera un plus grand nombre de voyageurs dans de meilleures conditions. ● A. J.

Le CM extraordinaire a fait salle comble : une affluence à la hauteur des attentes suscitées par le projet.



© VÉRONIQUE GUILLIEN

REJOIGNEZ LA MOBILISATION

La pétition pour faire respecter par l'État ses engagements financiers compte déjà de près de 7 000 signatures. Et la mobilisation se poursuit ! Vous pouvez signer la pétition en ligne en vous rendant sur le site internet de la Ville ou remplir une carte-pétition disponible dans différents lieux publics de la commune. Il vous suffira ensuite de la glisser dans l'une des urnes mises à disposition sur le territoire. À noter : vous pouvez aussi rejoindre la mobilisation sur les réseaux sociaux. Une page Facebook « Transports pour tous : l'État doit tenir ses engagements » et un compte Twitter #transportsTous ont été créés pour informer les habitants. ● A. J.

VITE
LE MÉTRO L11
VITE
LE TRAM T11

✂ SAVOIR PLUS : Toutes ces informations, notamment l'emplacement des urnes sur le territoire, sont à retrouver sur le site internet de la Ville : www.montreuil.fr